

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT :
Collège Henri Martineau

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 17/03/2022**

Année scolaire : 2021/2022
Numéro de séance : 5
Date de convocation : 09/03/2022
Présidence de : Arnaud LOUIS

Quorum : 14
Nombre des présents : 19
Nombre d'absents excusés : 6

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
Avis				
Vote				
Extrait			désignation	N°
Motion				

- Approbation du procès-verbal du CA du 07/02/2022
- Approbation de l'ordre du jour

I. Vie financière et matérielle de l'établissement

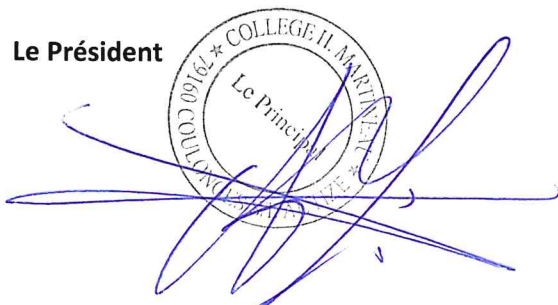
- Compte financier
- Don du collège à l'Association Sportive
- Convention agence comptable
- Conventions Agape
- DBM pour information
- Contrat d'entretien du matériel de cuisine

II. Autonomie pédagogique de l'établissement

- Constitution des classes
- Restitution des manuels scolaires
- Grille d'évaluation de l'oral

Signatures

Le Président



A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COLLEGE H. MARTINEAU' and 'Le Principal'.

Le Secrétaire



A black ink signature is written in a cursive style.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 17/03/2022

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	LOUIS Arnaud	X						
	Gestionnaire	HIVELIN Florence	X						
	CPE	JAMES Betty	X						
	Agent Comptable	COQ Olivier			X	RAI NARD Anne		X	
Elus locaux	Collectivité de rattachement	BAURUEL René	X						
	Groupement de commune	MISSIOUX M.-Pierre		X					
		TAVERNEAU Danièle MOREAU Loïc				X	ARNAUD Magdalena		X
Personnes qualifiées		JARRIGE Stéphane			X				
		GUILBOT Gilles			X				
Total									
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	MARTIN Bernard	X						
		PIETRI François	X						
		MORIN Thibault	X						
		COIRIER Stéphanie				X	REVAULT Isabelle		X
		PERAUD Leïla				X	BENON Eric		X
		LUSSEAU Sophie	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GAUDIN Stéphane SARRAZIN Pierrick		X		X	VILLARD Chloé		X
Total									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	CHARRIER Christine				X			
		VAN DER STRAETEN Wim	X						
		BICHON Lydie	X						
		POIRIER Jérémy	X						
		GAUDIN Cédric				X			
		CORALLINI Nathalie				X			
	Elèves	GIRARDOT Robin JAMIN Agathe	X X			X X			
Total : 19 votants									

La séance est ouverte à 18h00. Le quorum est atteint. Monsieur Pietri est nommé secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2022 :

M Louis apporte quelques précisions à la lecture du PV

- Un projet de « bar à salade » dans la cantine pour améliorer la restauration est en cours. Mme Hivelin précise que ce projet ne peut pas être financé par le Fonds Commun des Services d'Hébergement. M Louis va poursuivre les démarches pour obtenir des financements pour ce projet.

M Pietri : Comment les agents vont gérer ce bar à salade alors qu'actuellement il est difficile de proposer du choix pour les entrées ?

M Louis : Le personnel de cuisine a validé l'idée et le Conseil Départemental va accompagner les agents pour ce projet qui entre dans le Développement Durable et les projets du CVC. Il faut avancer pour améliorer la restauration.

- Suite aux remarques des enseignants et parents sur le déroulement des CA en « distanciel » qui manquaient d'échanges, M Louis propose qu'une « visio » soit organisée avant les votes pour que chacun puisse poser ses questions et échanger.

Vote : 1 Absention et 18 votes pour.

Présentation de l'ordre du jour

Mme Bichon : Il y avait peu de temps entre l'envoi des documents et la date du CA.

M Louis : Il y avait le temps légal entre l'envoi et la convocation. Les dates de CA sont fixées depuis septembre.

Vote : Ordre du jour validé à l'unanimité

RUBRIQUE I. VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

1. Compte financier 2021

1. Rapport du Chef établissement Annexes 1 et 2

Mme Hivelin présente le rapport du chef d'établissement à partir d'un document projeté.

- **Activités Pédagogiques** : Solde + 6 070,73 €

- **Vie de l'Élève** : Solde + 1 996.98 €

Moins de recette et de dépense en 2021 car il y a eu moins de projets. Le FSE a donné seulement 750€. Il y a de l'argent pour faire des projets en 2022

- **Administration et Logistique** : Solde +1 599 €

Augmentation de 13% de la consommation de gaz due à l'aération des salles (COVID)

- **Service de Restauration et d'Hébergement** : Solde + 1 527.74 €

Subventions de 2 513.90 € et 1 996.95 € pour les achats locaux et BIO car l'établissement achète selon les préconisations.

- **Service des bourses Nationales** : Solde 0€

Moins de demande en 2021 malgré les relances et propositions

Le bilan traduit une bonne gestion et un budget bien préparé.

2. Rapport de l'Agence comptable Annexe 3, 4

Mme Rainard présente les éléments financiers à partir d'un diaporama.

Il n'y a pas eu d'investissement en 2021 (achat de plus de 800 €)

Fond de roulement 108 297.17 € soit 126 jours c'est en augmentation depuis deux ans et traduit une bonne gestion

85% des parents sont en prélèvement automatique c'est un point fort de l'établissement

Le fond social a été peu utilisé en 2021 en dessous des prévisions

M Martin : Cet argent est-il perdu ?

M Louis : l'argent budgété pour le fond social est gardé pour les années suivantes.

M Morin : Pourquoi des projets ont été refusé en 2019 pour des questions financières alors qu'il y a de l'argent inutilisé tous les ans dans le budget?

M Louis : Les finances sont bien meilleures depuis 2 ans et maintenant tous les projets sont acceptés.

Le compte financier est adopté à l'unanimité, sans réserves

Le résultat 2021 se réparti comme suit :

- 9 672.51 € au service général
- 1 527.74 € au service de restauration et d'hébergement

L'affectation de ce résultat est adoptée à l'unanimité.

2. Don du collège à l'Association Sportive

8 élèves du club des « archers de l'autize » d'Ardin sont partis pour les championnats de France UNSS de Tir à l'arc avec réussite puisqu'ils sont champions et vice-champions de France.

Les élèves ont été félicités. Les enseignants d'EPS ont été réactifs pour organiser ce voyage pendant les dernières vacances.

La communauté d'agglo a prêté deux véhicules pour le transport, M Simon les a accompagnés avec un autre adulte et un jeune arbitre. Le budget pour 3 jours est de 2 000€ mais des subventions devraient soulager l'Association sportive.

Le collège propose d'aider l'AS en prenant en charge le coût d'hébergement des adultes et de l'arbitre pour 224€.

Vote : Le don de 224€ est approuvé à l'unanimité

3. Convention agence comptable

Madame Rainard présente la nouvelle convention de groupement comptable. Il y a peu de changements par rapport à la convention actuelle (signée en 2018), elle est principalement mise à jour pour actualiser les signataires et le fonctionnement des régies (le régisseur de recette ne dépose plus les espèces à l'Agence Comptable mais directement au bureau de poste)

19 votes pour la convention de groupement comptable

4. Conventions d'adhésion à des groupements de commande

Les groupements de commande suivants arrivant à échéance il convient de signer une nouvelle convention pour les renouveler pour une période de 3 ans :

- Viande fraîche
- Volaille fraîche
- Produits laitiers et ovo-produits
- Fruits et légumes frais et 4è et 5è gamme
- Produits d'entretien

19 votes pour la convention d'adhésion au groupement de commande viandes fraîches

19 votes pour la convention d'adhésion au groupement de commande volailles fraîches

19 votes pour la convention d'adhésion au groupement de commande produits laitiers et ovo-produits

19 votes pour la convention d'adhésion au groupement de commande fruits et légumes

19 votes pour la convention d'adhésion au groupement de commande produits d'entretien

5. DBM pour information

Madame Hivelin présente la DBM n° 5. Il s'agit d'une ouverture de crédits de 2.04 € afin d'utiliser un reliquat de subvention pour l'achat d'une autolaveuse.

6. Contrat d'entretien du matériel de cuisine

Madame Hivelin a lancé une consultation auprès de 3 sociétés : Erco, Le Froid Vendéen et F2c
La société Erco ayant répondu le plus avantageusement à l'offre, madame Hivelin soumet au vote le contrat d'entretien qui sera signé pour une durée de 3 ans

19 votes pour le contrat d'entretien du matériel de cuisine avec la société Erco

RUBRIQUE II. AUTONOMIE PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT

1. Constitution des classes (principes et modalités) pour information

Monsieur Louis présente les différents critères pris en compte pour la constitution des classes.
M Martin propose qu'on ajoute le critère de l'âge des enfants pour constituer les classes afin d'éviter trop de redoublants ou d'élèves en « avance »

M Louis valide le critère

2. Restitution des manuels scolaires (pour information)

Présentation du principe qui a été bien apprécié l'année dernière avec l'aide des agents et de la vie scolaire pour aider la documentaliste au ramassage des manuels scolaire.

3. Grille d'évaluation de l'oral

Ajout d'un bonus de 10 points pour les élèves qui choisissent une présentation en langue étrangère.
M Pietri : il faudrait ajouter le détail des points BONUS sur le document

La grille d'évaluation de l'oral est adoptée à l'unanimité, sous réserve des changements de mise en forme

Questions diverses

M Louis fait le point sur l'avancement de plusieurs travaux :

- Les anciens WC ont été remis à neuf par le CG et permettront de disposer de 4 nouveaux WC sous 15 jours pendant les vacances de Pâques :
- L'entrée du local vélo sera changée avec un accès plus sécurisé
- Le sol du préau devant les salles 04 05 et 06 sera refait pour améliorer l'accessibilité et la sécurité.

Mme Bichon : Y aura-t-il des sorties pour les 3ème qui ont été « privés » depuis la pandémie ?

M Louis : Les 3ème latinistes partent à Saintes et il y a des actions pour eux toute l'année.

Mais pas de voyage scolaire d'ici la fin d'année sans projet

La séance est levée à 19h45